

Insecticide choc, à action foudroyante, pour la **destruction des nids** et des **insectes dangereux** : Guêpes, frelons et **frelons asiatiques**. Il permet de détruire tous les nids, même difficiles d'accès.

Sa **longue portée : 6 mètres**, et son action foudroyante sécurisent l'utilisateur.

Il provoque une **paralysie immédiate** de l'insecte **suivi de mort**, grâce à l'action de ses matières actives : (1R)-trans-Phénothrine + Tétraméthrine synergisées au Pipéronyl Butoxyde (PBO).

COMPOSITION (en m/m) :

- Tétraméthrine (CAS n°7696-12-0) : 0.40 %
- (1R)-trans-phénothrine (CAS n°26046-85-5) : 0.10%
- Pipéronyl butoxyde (CAS n°51-03-6) : 1.71%
- Gaz propulseur : R134 A **Non inflammable**

MODE D'EMPLOI :

Grâce à sa très forte pression, **ACTO Spécial GUEPES FRELONS Aérosol** permet de traiter le nid à distance (même difficile d'accès) et de l'éliminer très rapidement. Il est conseillé de faire l'application à la tombée de la nuit quand les insectes sont rentrés au nid. Pulvériser à quelques mètres du nid (jusqu'à 6 mètres).

PRECAUTIONS D'EMPLOI :



DANGER

EUH208 Contient du d-limonène, peut produire une réaction allergique.

H222 Aérosol extrêmement inflammable. H229 Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur. EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçure de la peau. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 Tenir hors de portée des enfants. P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de tout autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P301 + P310 EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. P501 Éliminer l'emballage avec ou sans reliquat de produit, dans une déchetterie. Ne pas jeter dans les ordures ménagères.



(réf. **GUEP 1**)
Aérosol 500 ml
carton de 12

GUEP1+B : box de 120
GUEP1+ (aérosol 600 mL)

Utiliser les biocides avec précaution.

Avant toute utilisation, lire attentivement l'étiquette et les informations concernant le produit.

FDS disponible sur www.quickfds.fr